

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Appel à projets – La MRC de Kamouraska  
encourage la reconversion de son patrimoine religieux**

**Saint-Pascal, le 12 avril 2021** – Fort d'une vingtaine d'églises et de chapelles, le patrimoine religieux du Kamouraska fait partie intégrante du paysage architectural du territoire. Afin de préserver, valoriser et revitaliser cet héritage remarquable, la MRC de Kamouraska soutient financièrement, dans le cadre de son Entente de Développement Culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, les promoteurs dans le démarrage de projets pour l'ajout de nouveaux usages ou des projets pilotes dans les lieux de culte.

S'adressant aussi bien aux OBNL qu'aux municipalités ou aux fabriques, le montant accordé peut atteindre jusqu'à 2 000 \$ par projet pour financer des honoraires professionnels (architectes, ingénieurs, designers, etc.), plans, esquisses et devis ou encore du mobilier.

Modalités concernant ce programme :

- Critères d'admissibilité : le projet doit répondre à un besoin du milieu, pouvoir générer des retombées culturelles, économiques ou communautaires et préserver les caractéristiques patrimoniales du bâtiment.
- Les promoteurs ayant déjà bénéficié de l'aide peuvent faire une nouvelle demande
- Les demandes peuvent être faites tout au long de l'année
- Compléter [le formulaire dédié](#) et le transmettre à [jmaquire@mrckamouraska.com](mailto:jmaquire@mrckamouraska.com)

Depuis la mise en place de ce programme en 2016, la MRC a accordé une dizaine de subventions pour notamment contribuer au financement de plans et devis, soutenir une exposition participative sur l'avenir d'une chapelle, aménager un espace multifonctionnel à l'entrée d'une église ou encore confier un mandat à un consultant pour approfondir une idée pour un nouvel usage envisagé.

La Chapelle du Quai de Rivière-Ouelle, convertie en café-boutique et centre communautaire et culturel, Les Jardins du Clocher, qui ont installé des tours verticales de culture maraîchère dans l'église de Saint-Pacôme, ou encore l'église de Saint-Germain, maintenant envisagée comme site d'entraînement pour le cirque, sont des exemples de projets ayant bénéficié de cette aide au démarrage.

Pour tout complément d'information, contacter Jeanne Maguire, agente culturelle à la MRC de Kamouraska, au 418 492-1660, poste 242 ou par courriel : [jmaguire@mrckamouraska.com](mailto:jmaguire@mrckamouraska.com)

- 30 -

Source :

Manon Weber  
Coordonnatrice aux communications et au marketing  
Promotion Kamouraska  
514 743-9956  
[communication@promotionkamouraska.com](mailto:communication@promotionkamouraska.com)